


REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2023.03.06 Du 28 mars 2023
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 22 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD  La Celle Saint-Cloud	Objet : Autorisation de lancement d'une procédure formalisée pour le marché de prestations de régie publicitaire et d'impression des supports de communication de la ville et du CCAS de La Celle Saint-Cloud <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto; margin-right: auto;">Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20230328-DEL2023-03-06-DE Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2023</div>	
SECRETARE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1414-1 et L.1414-2, Vu le Code de la commande publique, notamment son article L.2124-2,	
EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 29 POUVOIRS : 6 VOTANTS : 35	Vu le groupement de commandes constitué entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de La Celle Saint-Cloud,	
POUR : 35 CONTRE : ABSTENTIONS :	Vu l'avis favorable de la Commission Finances – Affaires générales – Vie économique – Commerce réunie le 20 mars 2023,	
PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE  <u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Richard LEJEUNE  <u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Jean-François BARATON Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON	<p>Considérant qu'afin de poursuivre les prestations de régie publicitaire et d'impression des supports de communication des différents services de la ville et du C.C.A.S. de La Celle Saint-Cloud, le marché 2019 AOO 03 étant arrivé à échéance, il convient de lancer un nouveau marché selon la procédure formalisée de l'appel d'offres ouvert européen,</p> <p>Considérant que le marché sera conclu pour une durée d'un an et pourra être reconduit 3 fois pour une même durée,</p> <p>Considérant que le marché sera pour partie des prestations forfaitaires et pour l'autre partie des prestations sur bons de commande,</p> <p>Considérant que le marché sera alloti en 4 lots et le montant annuel fixé pour chaque :</p> <p><b>Lot 1</b> : Régie publicitaire (commercialisation de l'espace publicitaire) du magazine et du guide Montant estimatif annuel de recettes pour la Ville : 66 000 € HT,</p> <p><b>Lot 2</b> : Impression du magazine municipal, du guide pratique, du Cell'Seniors et de la brochure de saison culturelle Montant maximum annuel : 70 000 € HT</p> <p><b>Lot 3</b> : Impression des dépliants, invitations, tracts et flyers Montant maximum annuel : 6 000 € HT</p> <p><b>Lot 4</b> : Impression des affiches Montant maximum annuel : 8 000 € HT</p> <p>Considérant que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce marché seront prévus annuellement,</p> <p>Considérant que l'analyse des offres sera présentée en Commission d'appel d'offres chargée d'attribuer chaque lot à la société ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse après analyse et conformément aux critères qui seront indiqués dans le règlement de consultation,</p>	
ABSENTS EXCUSES : ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : DOMINIQUE PAGES A SOPHIE TRINIAC	Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,	

Naïma CONTE EL ALAMI A ANNE  
SOPHIE MARADEIX  
Bruno-Olivier BAYLE A JEAN-  
CHRISTIAN SCHNELL  
LAURENT DUFOUR A PIERRE  
SOUDRY  
JULIETTE DECAUDIN A Sylvie  
d'ESTÈVE  
Carmen OJEDA-COLLET A JEAN-  
FRANÇOIS BARATON

DECIDE :

D'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure formalisée pour le marché de prestations de régie publicitaire et d'impression des supports de communication de la ville et du C.C.A.S. de La Celle Saint-Cloud,

D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour chaque lot après analyse des offres et attribution par la Commission d'appel d'offres, et les éventuels avenants à intervenir.

Acte rendu exécutoire en vertu de son  
dépôt en Préfecture le 03/04/23  
et de sa publication le 04/04/23  
P/le Maire  
par délégation  
  
Aude BELLOIR  
Directrice du Pôle Administration  
Générale et Relations aux Citoyens

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,



  
Olivier DELAPORTE

*La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.*